

DOCUMENT
D'INVESTISSEMENT



www.vateldirect.com
contact@vateldirect.com



VATEL DIRECT

Sommaire du document d'investissement

Caractéristiques de l'opération :	3
Commentaire des gérants de Vatel Direct :	4
Historique de Blanchisserie de Paris :	5
I. Activité de l'émetteur	6
LA BLANCHISSERIE DE PARIS en quelques chiffres :	9
II. Actionnariat	9
III. Données financières	11
1. Blanchisserie de Paris	11
a) Compte de résultat annuel – Blanchisserie de Paris	11
b) Bilan – Blanchisserie de Paris	12
c) Structure financière de Blanchisserie de Paris	13
d) Service de la dette à venir	14
e) Business plan de Blanchisserie de Paris	15
2. La cible	16
IV. Les clients et partenaires de Blanchisserie de Paris	17
V. L'environnement sectoriel et le marché	18
VI. L'équipe dirigeante	21
VII. Utilisation des fonds levés	22
VIII. Les informations complémentaires de l'émetteur disponibles dans les annexes	22
IX. Risques liés à l'émetteur et à son projet	22
X. Annexes	23
1) Comptes 2024 de Blanchisserie de Paris	23
a) BILAN	23
b) COMPTE DE RÉSULTAT	25
2) Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos 2024	27
3) Rapport du commissaire aux comptes sur les derniers comptes disponibles	31
4) Éléments prévisionnels du groupe	35
5) Organigramme juridique du groupe Blanchisserie de Paris	36
6) Procès-Verbal du conseil d'administration autorisant l'émission obligataire	37

Caractéristiques de l'opération :

Montant cible : 1 500 000 € (maximum)

Taux d'intérêt annuel : 8,5 % (dont 0,1% au titre de la prime de non-conversion)

Durée de remboursement : 60 mois

Mode de remboursement : versement mensuel (capital et intérêts)

Type d'instrument : Obligations convertibles

Notation de l'obligation : **B**

Porteur de projet : Blanchisserie de Paris SAS

Site Internet : <https://www.blanchisseriedeparis.fr/>

Objet de l'opération : La Blanchisserie de Paris souhaite lever des fonds pour :

- Refinancer une partie des travaux d'aménagement de son troisième site d'exploitation,
- Faire l'acquisition d'une société de services de blanchisserie disposant d'un outil de production.

Éligibilité de l'investisseur : personne physique et personne morale

Historique des précédentes opérations :

Projet	Montant levé	Taux annuel	Capital remboursé	Intérêts versés	Capital restant dû	Statut
BDP 1	490 275 €	6,8%	490 275 €	100 106 €	0 €	Remboursé
BDP 2	500 000 €	6,8%	500 000 €	104 742 €	0 €	Remboursé
BDP 3	1 000 000 €	8,0%	401 152 €	146 311 €	598 848 €	A jour

Conflits d'intérêts potentiels

Vatel Capital détient 222,5K€ d'obligations simples dans Blanchisserie de Paris (BDP 3).

Comme l'autorise le règlement du FCPR Vatel Rendement PME, ce fonds pourra investir dans la présente offre un montant compris entre 5 % (ou ticket minimum de 100 K€) et 65 % maximum du montant total émis.

Rappel des risques

L'investissement dans ce projet de financement participatif comporte des risques, notamment le risque de perte totale ou partielle du montant investi.

Votre investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil.

Votre investissement n'est pas non plus couvert par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil.

Commentaire des gérants de Vatel Direct :

Fondée en 2014, la Blanchisserie de Paris est une société intégrée spécialisée dans la blanchisserie industrielle et implantée en Île-de-France. Elle s'est forgée une solide réputation auprès d'un portefeuille diversifié de plus de 280 clients franciliens - hôteliers, restaurateurs et établissements de santé - qu'elle accompagne dans la gestion externalisée de leur linge professionnel.

Le groupe est dirigé par Cyril CORRIA et Nicolas JOYEUX, deux professionnels expérimentés cumulant plus de 40 années de pratique dans ce secteur. Leur modèle d'activité repose sur une intégration verticale des prestations, incluant l'achat, l'entretien (quotidien ou hebdomadaire) et la livraison du linge, dans le cadre de contrats pluriannuels. Ce modèle permet une qualité de service maîtrisée, avec une approche logistique optimisée et des engagements environnementaux affirmés.

Depuis sa création, la Blanchisserie de Paris enregistre une croissance régulière et maîtrisée de son activité. Sur l'exercice clos au 31 mars 2024, son chiffre d'affaires s'établit à 12,9 M€, en progression de +29 % par rapport à l'exercice précédent, avec un EBE de 1,9 M€, représentant une marge opérationnelle de 20 %.

Dans le cadre de son développement, la société souhaite acquérir une nouvelle société de blanchisserie industrielle ainsi que les murs de son site d'exploitation et refinancer une partie des travaux engagés pour l'aménagement de son troisième site d'exploitation.

Cette nouvelle levée obligatoire constitue la quatrième opération financée par Vatel Direct aux côtés de la Blanchisserie de Paris. Deux financements antérieurs ont déjà été remboursés à échéance, illustrant la qualité du suivi de la société. Ce nouvel accompagnement s'inscrit dans une relation de long terme construite autour de la fiabilité des dirigeants et de la cohérence de leur trajectoire de développement.

Il s'agit de la quatrième opération de financement obligatoire que nous opérons avec Blanchisserie de Paris.



Historique de Blanchisserie de Paris :

2012 : Le commencement

- Création de Linéo Service à Ivry-sur-Seine,
- Lancement de l'activité avec une capacité de 4 tonnes / jour sur un petit site de 300m².

2014 : Création officielle de Blanchisserie de Paris

- Constitution de la société Blanchisserie de Paris (BDP),
- Déménagement à Chilly-Mazarin,
- Ouverture du capital à Nicolas JOYEUX (production) et Martial ZONZINI (finances),
- Ouverture du premier site de production (2850 m² avec une capacité de 20 tonnes par jour.

2017 : Passage à l'échelle industrielle

- Acquisition du 1^{er} bâtiment industriel à Chilly-Mazarin,
- Entrée dans une nouvelle phase de développement structuré,
- ⇒ Chiffre d'affaires de 2,5 M€ | 77 clients | 40 collaborateurs.

2021-2023 : Extension de capacité et montée en puissance

- Acquisition d'un deuxième bâtiment mitoyen à Chilly-Mazarin (1250 m² avec une capacité de 15 tonnes par jour),
- Capacité totale portée à 35 tonnes par jour,
- Surface cumulée des deux sites de 4100 m²,
- Obtention du statut « Entreprise à mission » pour son engagement RSE,
- ⇒ Chiffre d'affaires de 4,6 M€ en 2021 | 152 clients | 90 collaborateurs.

2024 : Accélération du développement

- Acquisition du 3^{ème} site industriel à Grigny (7350m² avec une capacité de 45 tonnes par jour). Acquisition effectuée suite à la saturation des deux premières unités de production,
- Capacité totale portée à 80 tonnes par jour,
- Ouverture du capital au fonds Odysée Venture (24%)
- ⇒ Chiffre d'affaires de 12,9 M€ | +280 clients | 170 collaborateurs.

Dans ses prévisions, la société prévoit de tripler son chiffre d'affaires à horizon 5 ans grâce à son nouvel outil industriel, tout en améliorant les marges d'exploitation.

I. Activité de l'émetteur

Fondée en 2014 par Cyril Corria, Blanchisserie de Paris est une entreprise à mission spécialisée dans les métiers de la blanchisserie industrielle et qui opère en Île-de-France. La société assure un service d'entretien complet (tri, nettoyage, séchage, pliage, repassage...) haut de gamme et de location de linge auprès d'une clientèle de professionnels dans l'hôtellerie et dans la restauration.

La société opère un modèle verticalement intégré incluant :

- L'achat et la location du linge (linge hôtelier, nappage, serviettes, etc.)

Dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, il est courant que le blanchisseur prenne en charge l'acquisition et la propriété du linge. En contrepartie, les clients s'engagent généralement dans des contrats pluriannuels, d'une durée moyenne de trois ans, renouvelables par tacite reconduction. Cette pratique est spécifique à ce domaine et peu répandue dans les autres secteurs.

Afin de se démarquer de ses concurrents, Blanchisserie de Paris a choisi d'aller plus loin en sélectionnant, en collaboration avec chacun de ses clients, du linge de première qualité, dont la traçabilité et la composition sont parfaitement maîtrisées grâce à son partenariat avec Dibella. L'entreprise personnalise également ses prestations et veille à ce que le linge reste attribué à chaque client dans la durée — une approche peu commune, la norme étant la mutualisation du linge entre clients.

Dans une optique de diversification, l'entreprise a par ailleurs engagé une démarche commerciale vers d'autres secteurs, comme celui de l'APHP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), où elle intervient sans avoir à posséder le linge.

- Le blanchissage et l'entretien quotidien ou hebdomadaire

Blanchisserie de Paris a mis en place un processus de lavage nettement plus écologique que celui de ses concurrents, ce qui constitue un autre levier fort de différenciation :

- Les lessives et produits d'entretien utilisés sont certifiés éco-responsables, notamment par Ecolab,
- Le linge est lavé à une température de 40 °C, contre 60 °C habituellement,
- Une partie de l'énergie produite est récupérée et réutilisée,
- La consommation d'eau est optimisée : elle ne dépasse pas 5 litres par kilogramme de linge, contre 7 à 8 litres dans les pratiques traditionnelles,

Cette consommation devrait encore baisser sous la barre des 3,5 litres par kilogramme grâce à la mise en place d'une microstation de recyclage et d'épuration des eaux, un dispositif innovant dont Blanchisserie de Paris est entreprise pilote.

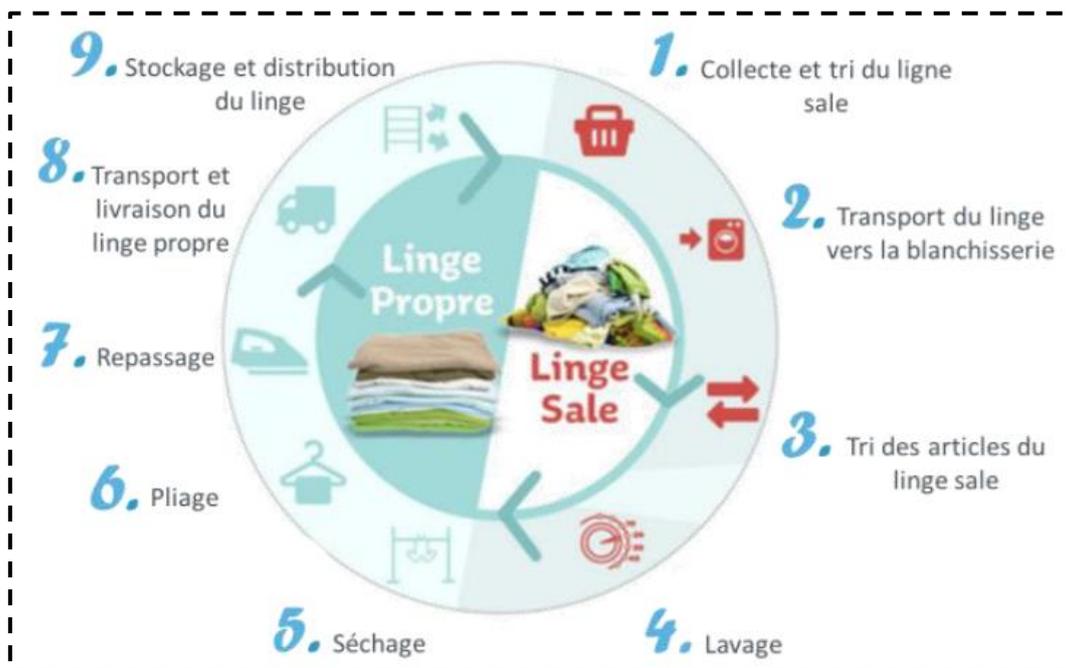
- La logistique complète qui comprend la collecte chez le client, le traitement puis la livraison du linge propre

Grâce à sa propre flotte de camions et à une équipe de transporteurs internalisée, Blanchisserie de Paris assure chaque jour la collecte et la livraison du linge auprès de ses clients. Ce choix stratégique lui permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne logistique, d'optimiser les flux opérationnels et de maintenir un lien direct et permanent avec sa clientèle.

Dans l'ensemble, l'approche de Blanchisserie de Paris lui permet de garantir la qualité, la traçabilité et l'individualisation du service, tout en optimisant son processus d'exploitation.

Les pièces textiles vont de la serviette de table, de toilette, à la parure de lit en passant par les vêtements professionnels. En 2016, l'équipe dirigeante a souhaité procéder à une évolution stratégique en intégrant dans les prestations de l'entreprise la location de linge, en complément du blanchissage qui est l'activité historique du groupe. Cela permet au groupe de profiter d'une forte récurrence de son chiffre d'affaires, en effet, les contrats de location ont une durée de 3 ans.

La volonté des fondateurs était également de réinventer les standards du métier en y intégrant des pratiques éco-responsables, adaptées aux attentes contemporaines du marché. Cette vision, alliée à une forte rigueur opérationnelle, a permis à La Blanchisserie de Paris de s'imposer progressivement comme un acteur de référence en Île-de-France ; à titre d'exemple, les dirigeants ont une gestion minutieuse de l'eau, de l'énergie et des rejets liés à l'activité.



Au niveau de son outil de production, l'entreprise a acquis des sites de production idéalement situés et continue d'investir dans ses équipements industriels.

Tout d'abord, les sites de production :

Les dirigeants de l'entreprise ont entamé leur développement industriel en 2017 avec l'acquisition, via une SCI patrimoniale, d'un premier site à Chilly-Mazarin, d'une surface de 2 850 m², capable de traiter jusqu'à 20 tonnes de linge par jour.



Face à la saturation de ce premier outil de production, ils ont acquis en 2021 un second bâtiment mitoyen de 1 250 m², portant la capacité supplémentaire à 15 tonnes par jour, soit une capacité totale de 35 tonnes de linge par jour.



Enfin, ils ont élargi leur parc industriel avec l'achat d'un troisième site, situé à Grigny. Cette nouvelle unité, d'une surface de 7 350 m² et d'une capacité de 45 tonnes par jour, permettra à l'entreprise de doubler son volume annuel de production.

Ensuite, les équipements industriels :

Blanchisserie de Paris a consenti d'importants investissements pour moderniser ses équipements industriels (machines de lavage, essorage, séchage, repassage et pliage) ainsi que sa flotte de véhicules.

Son parc machines comprend notamment :

- 2 systèmes automatisés d'acheminement du linge,
- 2 tunnels de lavage,
- 2 presses d'essorage,
- 1 tunnel de finition,
- 5 séchoirs,
- 6 lignes de repassage pour le linge Grand et Petit Format,
- 5 plieuses,
- et une charpente de stockage aérien du linge.

Ces équipements ont été majoritairement fournis par Jensen Group, leader mondial du secteur, et financés via du crédit-bail mobilier avec option d'achat.



Il est à noter que l'ajout de nouveaux équipements d'automatisation sur la chaîne de production offrirait encore à BDP des marges de progression significatives en matière de productivité.

En parallèle, la flotte logistique de l'entreprise, composée de 10 poids lourds et 5 véhicules légers, est louée en location financière auprès de la société Fraikin.

LA BLANCHISSERIE DE PARIS en quelques chiffres :

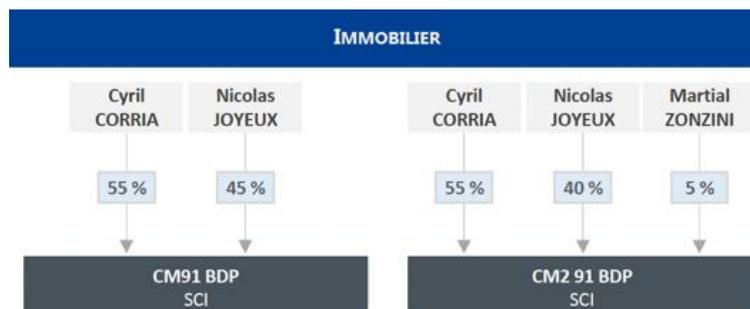
	15,2 m€	chiffre d'affaires attendu à fin mars 2025 (+18 % sur 1 an)
	+57 %	croissance du chiffre d'affaires sur 2 ans
	2,3 m€	EBE attendu à fin mars 2025 (+21 % sur 1 an)
	15 %	taux de marge d'exploitation à fin mars 2024 (EBE / CA)
	1^{ère}	blanchisserie industrielle à être reconnue « entreprise à mission » pour son approche éco-responsable
	3	unités de production (dont la dernière entrera en production en avril 2025)
	30	tonnes de linge (draps, serviettes, nappes, ...) entretenues quotidiennement
	170+	employés permanents
	280+	clients franciliens (hôteliers, restaurateurs, centres hospitaliers)

II. Actionnariat

Voici l'actionnariat de la société d'exploitation (Blanchisserie de Paris) :

Actionnaire	Pourcentage
Cyril CORRIA	46 %
Nicolas JOYEUX	16 %
SCI CM91 BDP (<i>patrimoniaire</i>)	14 %
Odysée Venture (<i>fonds d'investissement</i>) <i>entré au capital en mai 2024</i>	24 %

Ensuite, voici la répartition liée à la détention des actifs immobiliers :



- SCI CM91 BDP :
 - Les murs du 1^{er} site (Chilly-Mazarin 1) ont été cédés en mai 2024 par la SCI CM91 BDP via une opération de cession-bail¹, destinée à financer l'apport initial du crédit-bail immobilier du site de Grigny.

Détention : 55% Cyril Corria et 45% Nicolas Joyeux.

- SCI CM2 91 BDP :
 - La SCI CM2 91 BDP détient les murs du 2^{ème} site (Chilly-Mazarin 2) et détiendra ceux du futur 4^{ème} site en Bourgogne (présentation plus bas de la cible).

Détention : 55% Cyril Corria, 40% Nicolas Joyeux et 5% Martial Zonzini.

La Blanchisserie de Paris SAS détient directement le 3^{ème} site de Grigny.

¹ Il s'agit d'une opération dans laquelle une entreprise vend un actif à un tiers puis le reprend immédiatement en location via un contrat de crédit-bail. Cela permet de dégager de la trésorerie tout en continuant à utiliser l'actif.

III. Données financières

1. Blanchisserie de Paris

a) Compte de résultat annuel – Blanchisserie de Paris

Business Plan (Blanchisserie de Paris) - en K€	2018 (15 mois)	2019	2020	2022 (15 mois)	2023	2024
Chiffre d'affaires	4 030	4 701	1 828	4 637	9 736	12 921
% du CA		16,64%	-61,11%	153,64%	109,97%	32,71%
Production stockée & immobilisée	-	-	-	-	113	18
Achats & Consommations	-130	-228	-61	-200	-395	-514
Marge brute globale	3 900	4 473	1 767	4 437	9 455	12 425
% du CA	96,78%	95,15%	96,66%	95,70%	97,11%	96,16%
Autres achats et charges externes	-1 461	-1 364	-933	-1 775	-2 401	-3 901
dont crédit-bails	-327	-288	-187	-441	-369	-
Valeur ajoutée	2 439	3 109	834	2 663	7 054	8 524
% du CA	60,52%	66,14%	45,63%	57,42%	72,45%	65,97%
Subventions d'exploitation	46	116	83	540	-	8
Impôts, taxes et versements assimilés	-62	-68	-29	-44	-203	-165
Frais de personnel	-1 816	-2 459	-1 137	-2 382	-5 237	-6 464
EBE	607	698	-248	776	1 614	1 903
% du CA	15,07%	14,85%	-13,59%	16,74%	16,57%	14,73%
EBE retraité du crédit-bail	935	986	-61	1 217	1 982	1 903
Autres produits de gestion courante	6	18	-	9	7	519
Autres charges de gestion courante	-2	-6	-2	-10	-2	-5
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-	-6	-	-	-405
Reprises sur amorts et prov, transf de chg	19	27	3	7	40	34
Dotations aux amortissements sur immos	-604	-614	-463	-654	-1 447	-1 979
Résultat d'exploitation	27	123	-717	128	211	68
% du CA	0,67%	2,62%	-39,22%	2,77%	2,17%	0,52%
Résultat d'exploitation retraité du crédit-bail	354	411	-530	570	580	68
Résultat financier	-55	-84	-76	-106	-101	-231
Résultat courant avant impôt	-28	39	-793	22	110	-163
Résultat exceptionnel	-44	-5	29	-3	1	-239
Impôt sur le bénéfice	-	-1	-	-	-	-
Résultat net	-73	34	-764	19	112	-402
% du CA	N.A	N.A	-41,79%	0,41%	1,15%	-3,11%
Capacité d'autofinancement (CAF)	513	621	-297	666	1 519	1 948

Sur l'exercice 2024, la Blanchisserie de Paris a réalisé un chiffre d'affaires de 12,9 M€, en progression de plus de 32 % par rapport à l'exercice 2023 (9,7 M€). Cette forte croissance s'explique par les efforts de développement engagés depuis plusieurs années, avec une stratégie de différenciation axée sur la qualité du linge, la traçabilité et la logistique internalisée.

La marge brute s'élève à 12,4 M€, soit un niveau toujours très élevé (96,1 % du chiffre d'affaires), ce qui traduit une maîtrise constante des achats de matières premières et de consommables. Néanmoins, les charges d'exploitation ont significativement augmenté, en particulier les charges de personnel (+1,2 M€) et les charges externes (+1,5 M€), en lien avec la hausse des effectifs pour accompagner la croissance et les coûts induits par le développement de l'exploitation.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'établit à 1,9 M€, en hausse de 17,9 % par rapport à 2023, mais en légère baisse en proportion du chiffre d'affaires (14,7 % contre 16,6 %). Cette évolution est logique dans un contexte de croissance rapide, où les coûts fixes se réajustent en amont de la rentabilité consolidée.

L'augmentation importante des dotations aux amortissements (+532 K€) liée à la mise en service de nouveaux équipements industriels, combinée à des provisions supplémentaires et à une légère dégradation du résultat financier, a pesé sur le résultat d'exploitation (68 K€ en 2024 contre 211 K€ en 2023) et conduit à un résultat net négatif de -402 k€ sur l'exercice.

Malgré ce résultat comptable déficitaire, la capacité d'autofinancement reste solide, en progression à près de 1,95 M€, contre 1,52 M€ en 2023. Ce niveau de génération de trésorerie confirme que l'activité opérationnelle reste robuste et que le groupe dispose des ressources nécessaires pour soutenir son développement, notamment par autofinancement ou accès facilité à l'endettement.

En résumé, 2024 est une année de transformation pour la Blanchisserie de Paris, marquée par un fort développement commercial et une montée en charge industrielle. Le groupe fait face à une pression temporaire sur ses résultats liés aux investissements mais pose les bases d'un redressement rapide de sa rentabilité dès 2025, avec un modèle économique désormais plus étendu et plus résilient.

b) Bilan – Blanchisserie de Paris

Bilan Blanchisserie de Paris - en K€	2018 (15 mois)	2019	2020	2022 (15 mois)	2023	2024
ACTIF						
Immobilisations incorporelles	62	57	56	55	259	215
Immobilisations corporelles	1 613	2 075	2 174	3 421	4 751	5 140
Immobilisations financières	73	79	184	193	203	187
Actif immobilisé	1 749	2 211	2 414	3 669	5 213	5 542
Stocks	59	54	91	92	203	221
Avances	2	-	-	-	20	2
Clients et Comptes rattachés	330	384	178	1 089	707	1 735
Autres créances	143	112	280	291	509	1 208
Disponibilités + VMP	57	144	15	178	674	1 697
Actif circulant	590	694	563	1 650	2 113	4 864
Charges constatées d'avance	75	100	178	116	118	254
Total Actif	2 413	3 005	3 155	5 435	7 444	10 659
PASSIF						
Capital social & prime d'émission	165	165	165	1 136	1 136	1 136
Capitaux propres	191	242	-517	464	568	166
Provisions et écart d'acquisition passif	13	-	-	-	-	-
Dettes obligataires	483	871	698	555	1 354	967
Dettes financières	400	270	1 576	1 440	1 185	1 919
Emprunts et Dettes Finan. diverses- Associés	1	-	-	97	6	2 069
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402	717	395	845	1 248	1 723
Dettes fiscales et sociales	548	878	991	1 990	2 961	3 488
Dettes sur immobilisations	373	-	-	-	-	-
Autres dettes	2	23	9	43	94	306
Total dettes	2 209	2 759	3 669	4 970	6 849	10 472
Produits constatés d'avance	-	5	3	1	27	21
Total Passif	2 413	3 005	3 155	5 435	7 444	10 659
BFR	-418	-1 068	-846	-1 407	-2 864	-2 350

Sur l'exercice 2024, la Blanchisserie de Paris affiche une hausse significative de son total de bilan, qui passe de 7,4 M€ à plus de 10,6 M€, soit une progression de 43 %. Cette croissance traduit la poursuite des investissements industriels et logistiques, ainsi que de l'accroissement de son volume d'activité.

L'actif circulant connaît une forte croissance, passant de 2,1 M€ à 4,9 M€, soit un doublement.

Cette évolution est portée par :

- La hausse importante des créances clients de 1,9 M€ soit +115 %, conséquence directe de l'augmentation du chiffre d'affaires et d'un allongement du délai de paiement moyen,
- La progression de la trésorerie, qui passe de 149 K€ à 800 K€, témoignant d'une bonne génération de trésorerie opérationnelle malgré le résultat net négatif.

Les capitaux propres reculent fortement à 166 K€ (contre 568 K€ en 2023), impactés par la perte nette de l'exercice. Nous verrons plus bas que les fonds propres ont considérablement augmenté sur l'exercice 2024-2025 grâce, notamment, à une augmentation de capital liée à l'arrivée d'un nouvel actionnaire.

Les emprunts et dettes financières progressent à près de 2 M€ et permettent d'accompagner le développement de la Blanchisserie de Paris.

La dette fournisseurs augmente à 1,7 M€ (+38 %), traduisant l'intensification des achats liée à la hausse de l'activité.

Les dettes fiscales et sociales, très élevées à 3,5 M€, traduisent à la fois la masse salariale croissante et des décalages de cotisations liées à la période Covid.

Le BFR (Besoin en Fonds de Roulement) reste négatif à -2,35 M€, cela s'explique principalement par le fait que le délai de règlement client est plus court que le délai de règlement des fournisseurs.

c) Structure financière de Blanchisserie de Paris

Endettement BDP - en K€	mars-22	mars-23	mars-24
Capitaux propres	464	568	166
Dettes financières brutes	1 995	2 540	2 886
(-) Trésorerie de fin de période	178	674	1 697
Endettement net	1 816	1 865	1 189
Gearing	391,45%	328,39%	716,28%

Sur la période mars 2022 à mars 2024, l'endettement net de BDP reste élevé, mais son profil évolue sensiblement :

- 2022 -> 2023 : l'endettement net reste stable autour de 1,8 M€, malgré une hausse des dettes financières brutes de +545 K€. Cela s'explique simplement par le renforcement de la trésorerie pour 496 K€.
- 2023 -> 2024 : L'endettement net diminue fortement à 1,19 M€, principalement en raison d'une hausse de 1 M€ de la trésorerie.

Cependant, la chute des capitaux propres en 2024 (passés de 568 K€ à 166 K€) entraîne mécaniquement un bond du gearing à 716 %, soit un ratio structurellement élevé et très sensible aux variations de fonds propres. Sur l'atterrissage 2025, le gearing apparaît à 111% ; cette baisse drastique s'explique par le renforcement considérable des fonds propres (cf. Business plan de Blanchisserie de Paris).

d) Service de la dette à venir

TOTAL EMPRUNTS		31/03/2024	31/03/2025	31/03/2026	31/03/2027	31/03/2028	31/03/2029	31/03/2030	31/03/2031	31/03/2032	
Montant (k€)	9 365	CRD en début de période	2 530	5 786	6 786	5 841	5 100	4 383	1 380	857	326
		Annuité	847	1 053	1 237	996	936	4 067	567	554	332
		Intérêts	104	253	292	255	218	1 064	44	23	6
		Principal	744	800	944	741	718	3 003	523	530	326
		CRD en fin de période	1 786	4 986	5 841	5 100	4 383	1 380	857	326	0

Le décalage sur le capital restant dû au 31/03/2024 s'explique par le fait que les dettes financières, présentées dans le bilan ainsi que dans le tableau de structure financière, intègrent du concours bancaires courants pour près de 1,1 M€.

e) Business plan de Blanchisserie de Paris

Business Plan (Blanchisserie de Paris) - en K€	réalisé	atterrissage	BP	BP	BP	BP
	mars-24	mars-25	mars-26	mars-27	mars-28	mars-29
Chiffre d'affaires	12 921	15 256	19 437	24 010	27 672	31 024
% du CA		18,07%	27,41%	23,52%	15,25%	12,11%
Achats & Consommations	-496	-614	-798	-1 152	-1 364	-1 563
Marge brute globale	12 425	14 642	18 639	22 858	26 308	29 461
% du CA	96,16%	95,98%	95,89%	95,20%	95,07%	94,96%
Autres achats et charges externes	-3 901	-4 608	-5 945	-6 401	-6 824	-7 286
Valeur ajoutée	8 524	10 034	12 694	16 457	19 484	22 175
% du CA	65,97%	65,77%	65,31%	68,54%	70,41%	71,48%
Subventions d'exploitation	8					
Impôts, taxes et versements assimilés	-165	-302	-374	-459	-521	-573
Frais de personnel	-6 464	-7 426	-9 429	-11 948	-13 573	-14 811
EBE	1 903	2 307	2 890	4 050	5 390	6 790
% du CA	14,73%	15,12%	14,87%	16,87%	19,48%	21,89%
Autres produits de gestion courante	519	141	0	0	0	0
Autres charges de gestion courante	-5	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	-405	0	0	0	0	0
Reprises sur amortis et prov, transf de chg	34	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements sur immos	-1 979	-2 168	-2 140	-2 454	-2 606	-2 940
Résultat d'exploitation	67	279	751	1 596	2 784	3 851
% du CA	0,52%	1,83%	3,86%	6,65%	10,06%	12,41%
Résultat financier	-231	-327	-490	-502	-508	-1 393
Résultat courant avant impôt	-164	-48	261	1 094	2 277	2 457
Résultat exceptionnel	-239	-874	0	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	0	0	0	-12	-319	-614
Résultat net	-403	-921	261	1 082	1 957	1 843
% du CA	N.A	N.A	1,34%	4,51%	7,07%	5,94%
BFR d'exploitation (k€)	-2 350	-652	-1 330	-1 854	-2 370	-2 842
Ratios financiers						
Capacité d'autofinancement (CAF)	1 947	1 247	2 401	3 536	4 563	4 783
Dettes financières (DF)	2 886	4 986	5 841	5 100	4 383	1 380
Trésorerie	1 697	263	1 553	1 634	2 433	1 511
Dette financière nette (DFN)	1 189	4 722	4 288	3 466	1 950	-131
Service de la dette (intérêts + principal)	847	1 053	1 237	996	936	4 067
Service de la dette (principal)	744	800	944	741	718	3 003
Flux de trésorerie disponibles (FCF)	1 918	-223	2 724	1 324	2 025	3 474
Fonds propres (FP)	166	4 244	4 505	5 587	7 544	9 387
Gearing (DFN/FP)	716%	111%	95%	62%	26%	-1%
Ratio de levier (DFN/EBE)	0,6	2,0	1,5	0,9	0,4	0,0
Ratio de couverture (CAF/Service de la dette)	2,3	1,2	1,9	3,6	4,9	1,2
Ratio de couverture (FCF/Service de la dette)	2,3	-0,2	2,2	1,3	2,2	0,9

Le business plan ci-dessus présente une évolution organique de la société, sans intégration de nouvelles acquisitions potentielles. La forte croissance du chiffre d'affaires sur l'exercice qui clôture en mars 2026 s'explique par la nouvelle unité de production de Grigny qui n'était pas encore en état de service sur l'exercice clôturant en mars 2025.

Les coûts supplémentaires liés au nouveau bâtiment vont dégrader les comptes 2025 ; un retraitement a été fait afin d'intégrer dans les charges exceptionnelles les charges liées aux loyers de la 3^{ème} unité (non productive sur cet exercice) pour 470K€ ainsi que le gardiennage du site pour 240K€. Le gardiennage était essentiel afin d'éviter une occupation non désirée qui aurait pu retarder le lancement de l'unité.

L'arrivée au capital du nouvel actionnaire en mai 2024 a permis de renforcer la structure financière de la société grâce à un apport en fonds propres de 3,5M€ ; en plus de ce montant, 2,5M€ ont été réalisés en quasi-fonds propres via l'émission d'une obligation convertible. En reprenant le scénario prudent présenté, la capacité d'autofinancement et les flux de trésorerie disponibles à venir couvrent les échéances Vatel Direct à venir.

2. La cible

BLANCHISSERIE CIBLE - en K€	2024 31/03	2025 31/03	2026 31/03	2027 31/03	2028 31/03	2029 31/03
Performance						
Chiffre d'affaires	1 854	1 946	2 225	2 452	2 588	2 667
<i>% croissance</i>		5%	14%	10%	6%	3%
Marge Brute Globale	1 530	1 614	1 926	2 122	2 240	2 301
<i>en % du CA</i>	83%	83%	87%	87%	87%	86%
Autres achats et charges externes	-709	-754	-826	-874	-912	-937
<i>en % du CA</i>	-38%	-39%	-37%	-36%	-35%	-35%
Personnel	-440	-461	-527	-581	-613	-632
<i>en % du CA</i>	-24%	-24%	-24%	-24%	-24%	-24%
EBE	390	388	559	652	699	716
<i>en % du CA</i>	21%	20%	25%	27%	27%	27%
Résultat d'Exploitation	287	251	427	510	530	581
<i>en % du CA</i>	15%	13%	19%	21%	20%	22%
Résultat financier	-2	-9	-8	-6	-4	-3
<i>en % du CA</i>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Résultat Net	218	186	319	383	399	438
<i>en % du CA</i>	12%	10%	14%	16%	15%	16%
BFR d'exploitation (k€)	77	81	93	102	108	111
Ratios financiers						
CAF	321	322	451	525	568	573
<i>en % du CA</i>	17%	17%	20%	21%	22%	21%
Dettes Financières	116	234	172	132	99	70
Trésorerie	443	256	499	835	1 312	1 799
Dettes Financières Nette	-327	-22	-327	-703	-1 213	-1 729
Service de la Dette (intérêt + principal)	80	91	69	46	38	32
Service de la Dette (principal)	76	82	62	40	34	29
Free Cash Flows	124	-96	312	382	514	519
Fonds Propres (k€)	596	582	901	1 284	1 682	2 120
Ratio d'Endettement (DFN/FP)	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A
Ratio de Levier (DFN/EBE)	-0,8	-0,1	-0,6	-1,1	-1,7	-2,4
Ratio de Couverture (CAF/Service Dette)	4,2	3,9	7,3	13,0	16,9	20
Ratio de Couverture (FCF/Service Dette)	1,6	-1,2	5,1	9,5	15,3	17,7

La cible est une entreprise familiale qui compte 9 salariés permanents et du personnel intérimaire selon la charge. Cette blanchisserie industrielle cible essentiellement les hôtels et restaurants (linge, nappes, serviettes...) et propose des services complets de blanchissage et

de location de linge, incluant logistique, entretien, et livraison. L'entreprise est située en Bourgogne-Franche-Comté.

Au niveau de son activité, voici quelques chiffres :

- 150 clients (hôtels, châteaux, restaurants, etc.),
- 80% en blanchissage, 20% en location,
- 20% des clients sont en Île-de-France.

Les fondateurs partent à la retraite et ont signé un accord avec La Blanchisserie de Paris :

- Rachat des titres : 800 K€ (incluant 200 k€ de trésorerie)
- Achat des murs : 300 K€
- La cible devient une filiale à 100% de BDP avec maintien de l'équipe actuelle.

Les ratios d'exploitation sont bons et l'entreprise présente une structure financière saine. Une croissance rentable est anticipée avec une nette évolution de la rentabilité d'exploitation à partir de 2026. Les données prévisionnelles montrent que l'entreprise sera parfaitement en mesure de servir la nouvelle dette de 200 K€ contractée en 2025 pour ses investissements dans un échangeur et dans le passage au propane de l'outil industriel.

Le capital restant dû de 116 K€ fin 2024 correspond aux différents emprunts contractés pour financer le linge et l'outil industriel. L'entreprise avait contracté un PGE de 150 K€ en avril 2020, il sera définitivement amorti en 2026 (annuité de 40 K€ en 2025 et 13 K€ en 2026).

Pour 2025, il est prévu qu'un versement de 200 K€ soit fait aux anciens actionnaires soit une trésorerie de clôture prévisionnelle 2025 de 256 K€.

IV. Les clients et partenaires de Blanchisserie de Paris

Depuis sa création en 2014, la Blanchisserie de Paris s'est forgée une solide réputation sur le marché, en s'entourant d'une clientèle prestigieuse composée de plus de 280 établissements, issus de secteurs variés :

- Hôtellerie -

Ce secteur représente une part importante de l'activité de BDP. L'entreprise intervient principalement auprès d'hôtels parisiens 4 étoiles, plus marginalement en 3 ou 5 étoiles.

Son portefeuille comprend :

- des groupes internationaux : Hilton, Marriott, Best Western, Citizen M,
- des acteurs nationaux : Apart'Hotel, Suitecase Hospitality, Esprit de France,
- des groupes familiaux : Astotel, Helzear, Naos,
- des exploitants indépendants, en mono-établissement, multi-sites ou en franchise.

- Restauration -

C'est le secteur historique de la société, qui a lancé son activité après son référencement auprès du Groupe Bertrand, l'un de ses premiers clients majeurs.

Aujourd'hui, Blanchisserie de Paris dessert un portefeuille de 120 restaurants parisiens, allant de brasseries traditionnelles à des établissements étoilés au Guide Michelin.

- Médical -

Dans une logique de diversification sectorielle, la société a récemment signé un partenariat stratégique avec l'APHP. Ce positionnement dans le secteur hospitalier marque une étape clé pour Blanchisserie de Paris, qui ambitionne désormais de démarcher d'autres établissements de santé, avant de se tourner vers le segment des résidences seniors.

- Restauration aérienne (« catering ») –

Enfin, BDP souhaite s'ouvrir au secteur du « catering » aérien, en capitalisant sur sa proximité géographique avec l'aéroport de Paris-Orly, afin de proposer ses services aux compagnies aériennes.

Le modèle économique selon les secteurs est le suivant :

- **Hôtellerie & Restauration** : Blanchisserie de Paris acquiert et loue le linge via des contrats pluriannuels puis assure l'entretien et la logistique,
- **Santé & Aérien** : Blanchisserie de Paris se concentre sur l'entretien et la logistique du linge appartenant aux clients, limitant ainsi l'investissement initial.

Les différentes catégories de clients permettent à Blanchisserie de Paris de maximiser la récurrence des revenus tout en ouvrant des relais de croissance dans des secteurs à forte visibilité.

V. L'environnement sectoriel et le marché

Le marché français est structuré autour de deux grandes catégories d'acteurs :

1. Des groupes internationaux, présents à l'échelle nationale :

- **Elis**, leader incontesté, détient à lui seul près de 50% des parts de marché,
- Suivi par **Rentokil Initial**, avec une part environ trois fois inférieure,
- Puis Kalhyfe, Anett, Mewa.

A eux cinq, ces groupes captent environ 80% du marché.

2. Une multitude de TPE et PME familiales, majoritairement régionales ou locales, qui se positionnent sur une offre de proximité et un service plus personnalisé.

La structure actuelle du marché ouvre la voie à une consolidation progressive du marché, avec des opportunités d'intégration verticale et de croissance externe pour les acteurs agiles et bien positionnés, à l'image de la Blanchisserie de Paris.

LA BLANCHISSERIE DE PARIS ET LES PRINCIPAUX ACTEURS DU SECTEUR								
	BDP	LES 5 LEADERS INTERNATIONAUX					EXEMPLES DE CONCURRENTS DIRECTS	
SOCIÉTÉS								
CHIFFRE D'AFFAIRES FRANCE (M€)	15	950	286	231	135	90	50	40
NOMBRE DE SITES (EN IDF)	3	7	5	3	1	1	3	12
TONNAGE/JOUR	40	2 000+	565	550	220	170	110	65
ACTIVITÉS								
- ACHAT / LOCATION	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
- BLANCHISSAGE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
- COLLECTE / LIVRAISON	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
- ECOLABEL	✓	✓	x	x	x	x	x	✓
TYPE DE CLIENTS	HOTELS	HOTELS	HOTELS	HOTELS	HOTELS	HOTELS	HOTELS	HOTELS
	RESTAURANTS	RESTAURANTS	RESTAURANTS	RESTAURANTS	RESTAURANTS	RESTAURANTS	RESTAURANTS	RESTAURANTS
	HÔPITAUX	HÔPITAUX	HÔPITAUX	HÔPITAUX	HÔPITAUX	HÔPITAUX	HÔPITAUX	HÔPITAUX
ACTIONNARIAT	FAMILIAL	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ COTÉE	MNH	FAMILIAL	FAMILIAL	FAMILIAL	FAMILIAL
ANNÉE CRÉATION	2014	1883	1925	1982	1935	1908	1871	1816

Sources : Xerfi, Insee, Site Web

Dans ce contexte, la Blanchisserie de Paris parvient à se distinguer en ayant une forte proximité avec ses clients et un service premium individualisé ; ce positionnement est particulièrement adapté aux évolutions de la demande post-Covid avec plus de qualité, de transparence et de durabilité.

A l'inverse, bien que les grands groupes bénéficient de meilleurs moyens pour le logistique, ils souffrent d'une offre standardisée, moins adaptée aux attentes d'une clientèle premium et personnalisée.

Comme indiqué précédemment, Blanchisserie de Paris se positionne sur le segment haut de gamme de la blanchisserie industrielle, avec une offre qui se caractérise ainsi :

- Individualisée, grâce à une gestion du linge par client (non mutualisé),
- Éco-responsable, via des procédés à basse température, une réduction de l'eau, ainsi que l'utilisation de produits certifiés,
- Premium, avec des contrats pluriannuels, un service intégré (linge + logistique) et une relation de proximité.

Blanchisserie de Paris cible des clients exigeants : hôtels 4-5*, restauration étoilée, établissements de santé et compagnies aériennes.

Concernant la taille du marché de la blanchisserie industrielle B2B, ce dernier représente un volume annuel d'environ 2 milliards d'euros, structuré autour de 900 établissements qui emploient près de 12 000 salariés.

Après un fort ralentissement lié à la crise sanitaire, le marché de la blanchisserie industrielle a amorcé une nette reprise. Cette dynamique se poursuit, avec une croissance estimée à +10 % en 2023 et 2024, portée par l'ouverture de nouveaux débouchés et la reprise soutenue des secteurs hôteliers, de la restauration et de la santé.

Répartition des trois principaux segments :

Le marché comprend 3 grandes familles de clientèle :

- Le commerce et l'industrie pèse pour 45% du volume total soit 0,9 milliard d'euros,
- L'hôtellerie et la restauration pour 35% de l'activité française soit 0,7 milliard d'euros,
- Les établissements de santé à 20% soit 0,4 milliard d'euros,

Répartition par type de prestation :

- Location, entretien et livraison de linge : 93 % du marché (1,86 Md€)
- Blanchisserie-teinturerie : 7 % (0,14 Md€)

Répartition par type de produits traités :

- 40 % : vêtements professionnels
- 32 % : linge plat (draps, serviettes, nappes...)
- 28 % : produits spécifiques (tapis, rideaux, etc.).

VI. L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante de Blanchisserie de Paris se distingue par son expérience solide dans le secteur de la blanchisserie.



Cyril Corria – 51 ans, fondateur et Président-Directeur Général :

Cyril possède une grande expérience de plus de 30 ans dans le secteur de la blanchisserie. Il a travaillé douze années chez le leader mondial de la blanchisserie (ELIS) et a su acquérir des compétences clés dans les fonctions commerciales, humaines ainsi que dans la gestion d'une entité.

Cyril est également impliqué dans le syndicat professionnel des entreprises industrielles de services textiles (GEIST).

Nicolas Joyeux – 40 ans, Directeur de production et associé :

Ingénieur de formation, Nicolas bénéficie de 15 ans d'expérience dans les métiers de la blanchisserie industrielle. C'est après 2 années passées au bureau d'études chez Jensen Group que Nicolas prend la décision de rejoindre Cyril en 2014.

Nicolas est plus spécifiquement en charge de la direction de la production et des expéditions ainsi que de la supervision des processus et de la maintenance.



Martial Zonzini - 48 ans, Responsable administratif et financier :

Martial possède vingt années d'expérience dans l'expertise comptable suite à une précédente aventure dans un cabinet parisien. Ami d'enfance de Cyril, il rejoint Blanchisserie de Paris en 2019 pour lui apporter ses compétences en matière de comptabilité et de gestion administrative et financière.

A leurs côtés, les dirigeants ont réuni une équipe de 170 collaborateurs qui contribuent quotidiennement au développement et à la performance de Blanchisserie de Paris et participent à la satisfaction des clients.

VII. Utilisation des fonds levés

La société souhaite lever un montant maximal de 1,5M€ afin d'une part de refinancer une partie des travaux d'aménagement du 3^{ème} site d'exploitation, puis dans un second temps, de financer l'acquisition d'une blanchisserie industrielle en Bourgogne.

VIII. Les informations complémentaires de l'émetteur disponibles dans les annexes

- Comptes 2024 de Blanchisserie de Paris (société émettrice),
- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Éléments prévisionnels du groupe,
- Organigramme juridique du groupe,
- Procès-verbal d'émission d'obligations convertibles.

IX. Risques liés à l'émetteur et à son projet

Risque de perte en capital

Le capital investi ne peut être garanti car il dépend de la santé de l'entreprise et de ses résultats pendant la durée de l'emprunt obligataire.

Risque lié à la nature de l'activité

La société évolue dans un secteur très concurrentiel et son niveau d'activité est fortement affecté par la conjoncture économique en France.

Risques législatifs et réglementaires

Si la France, ou a fortiori l'Union Européenne, entend mener une politique publique contraire aux biens et services de la société, celle-ci devra s'adapter et mettre en œuvre ses moyens humains et financiers afin de se conformer aux nouvelles règles. Cela pourrait se traduire par un manque à gagner en termes de chiffres d'affaires ainsi que par un accroissement des coûts.

Modification du droit en vigueur

Les modalités des obligations sont régies par le droit français en vigueur à la date de la Fiche d'Informations Clés sur l'Investissement (FICI). Aucune assurance ne peut être donnée quant aux conséquences d'une décision judiciaire ou administrative ou d'une modification de la législation ou de la réglementation française (ou de l'interprétation généralement donnée à celle-ci) postérieure à la date du présent Document d'Information.

Avec le temps, de nouveaux risques pourront apparaître et ceux présentés ci-dessus pourront évoluer.

X. Annexes

1) Comptes 2024 de Blanchisserie de Paris

a) BILAN

LUCIUS EXPERTISES	SAS BLANCHISSERIE DE PARIS	Page : 2
-------------------	----------------------------	----------

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2024			31/03/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	218 426	58 247	160 179	203 864
	Fonds commercial (1)	54 695		54 695	54 695
	Autres immobilisations incorporelles	4 720	4 720		3
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 350 195	1 201 282	1 148 913	1 085 231
	Autres immobilisations corporelles	8 807 299	4 816 676	3 990 623	3 666 158
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	187 307		187 307	202 978	
TOTAL (II)	11 622 643	6 080 925	5 541 718	5 212 929	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	221 338		221 338	203 428
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 779		1 779	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 146 770	411 430	1 735 341	707 003
	Autres créances	1 208 379		1 208 379	528 000
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 696 774		1 696 774	674 357	
Charges constatées d'avance	200 985		200 985	42 440	
TOTAL (III)	5 476 025	411 430	5 064 596	2 155 229	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	52 536		52 536	75 759
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	17 151 204	6 492 354	10 658 850	7 443 918	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

187 307

202 978

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/03/2024	31/03/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	165 000	165 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation	970 690	970 690
	RESERVES		
	Réserve légale	16 500	16 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(590 696)	(701 804)
	Résultat de l'exercice	(402 376)	111 107
Subventions d'investissement	6 697	6 697	
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		165 815	568 191
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	3 092	3 958
	Autres emprunts obligataires	963 720	1 350 212
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 918 989	1 185 442
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 069 391	6 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 722 690	1 247 803
	Dettes fiscales et sociales	3 488 125	2 961 229
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	306 349	93 765	
Produits constatés d'avance (1)	20 679	27 318	
Total des dettes		10 493 035	6 875 727
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		10 658 850	7 443 918
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(402 375,95)	111 107,30
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 485 806	2 982 604
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 096 581	6 018
(3) Dont emprunts participatifs			

b) COMPTE DE RÉSULTAT

LUCIUS EXPERTISES

SAS BLANCHISSERIE DE PARIS

Page : 4

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/03/2024	31/03/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	12 921 168		12 921 168	9 736 160
	Montant net du chiffre d'affaires	12 921 168		12 921 168	9 736 160
	Production stockée				
	Production immobilisée				112 580
	Subventions d'exploitation			8 125	
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			34 284	40 342	
Autres produits			519 143	7 337	
Total des produits d'exploitation (1)				13 482 720	9 896 419
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			513 780	505 837
	Variation de stock			(17 910)	(111 178)
	Autres achats et charges externes			3 901 452	2 400 821
	Impôts, taxes et versements assimilés			164 666	203 138
	Salaires et traitements			5 064 879	4 052 795
	Charges sociales du personnel			1 399 192	1 184 175
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 955 604	1 434 151
	- charges d'exploitation à répartir			23 223	13 260
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant			405 494		
Dotations aux provisions					
Autres charges			4 877	2 388	
Total des charges d'exploitation (2)				13 415 257	9 685 387
RESULTAT D'EXPLOITATION				67 463	211 032

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/03/2024	31/03/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION			67 463	211 032
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 185	1 715
	Total des produits financiers		5 185	1 715
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		235 705	102 698
	Total des charges financières		235 705	102 698
RESULTAT FINANCIER			(230 520)	(100 983)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(163 057)	110 048
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		7 857 26 250	669 6 978
	Total des produits exceptionnels		34 107	7 647
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		259 266 14 161	5 712 876
	Total des charges exceptionnelles		273 427	6 588
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(239 319)	1 059
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS			13 522 012	9 905 781
TOTAL DES CHARGES			13 924 388	9 794 674
RESULTAT DE L'EXERCICE			(402 376)	111 107
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées				

2) Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos 2024

BLANCHISSERIE DE PARIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 251.283 euros
Siège social : 16 avenue Arago (91380) Chilly-Mazarin
RCS EVRY 802 102 988

**RAPPORT DE GESTION À L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 OCTOBRE 2024**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Chers Associés,

Nous vous réunissons en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 mars 2024 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ; ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I. SITUATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires a progressé de plus de 18%. et le démarrage de notre deuxième usine à Chilly-Mazarin a été une réelle réussite.

Nos deux usines fonctionnent à plein régime.

Cette ouverture nous a permis d'arrêter le travail de nuit.

Compte tenu de la progression constante de notre activité, nous avons réfléchi à la possibilité d'ouvrir un troisième site de production.

Malgré les difficultés rencontrées avec la société BEL, nous avons jusqu'à mi-décembre 2023, maintenu notre sous-traitance et notre location de matériel et de locaux à la blanchisserie Bel en attente de la réhabilitation de son usine incendiée. Malheureusement la société BEL a été mise en liquidation judiciaire et nous avons déclaré notre dette importante au passif.

II. ÉVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1



Notre projet d'ouverture une troisième usine, s'est porté sur un site idéalement situé sur la commune de Grigny de Grigny en desserte immédiate des principaux axes routiers d'Ile-de-France.

Ce site permettra d'absorber notre. Production dans les mois qui viennent, avec une marge nous permettant de maintenir et d'assurer notre développement de chiffre d'affaires.

Ce projet a nécessité l'entrée de fonds d'investissement, ce qui a été concrétisé courant mai 2024.

Nous travaillons donc actuellement à l'installation et la mise en service de cette nouvelle usine à horizon du premier trimestre 2025.

III. ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune dépense n'a été effectuée à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024.

IV. ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous continuons de développer notre activité.

V. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS FINANCIERS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

VI. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 12.921.168 euros 9.736.160 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 13.482.720 euros contre 9.896.416 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 13.415.257 euros contre 9.685.387 euros au titre de l'exercice précédent, après dotation aux amortissements sur immobilisations pour 1.955.604 contre 1.434.151 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de cet exercice s'élève à 67.463 euros contre 211.032 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires versés est de 5.064.879 de euros pour 1.399.192 euros de charges sociales, contre 4.052.795 euros de traitements et salaires pour 1.184.175 euros de charges sociales au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -230.520 euros contre -100.983 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -163.057 euros contre 110.048 euros contre au titre de l'exercice précédent.



Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat exceptionnel s'élève à -239.319 euros contre 1.059 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par une perte de 402.376 euros.

Le total du bilan s'élève à 10.685.850 euros 7.443.918 euros au titre de l'exercice précédent.

VII. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ;
- Les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

• Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total
191.531 €	85.663 €	98.893 €	30.521 €	300.395 €	707.003 €

• Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total
1 344 194 €	160 588 €	22 715 €	88 544 €	106 649 €	1 722 690 €.

VIII. CESSIONS ET/OU PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune cession ni prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

En effet, nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

IX. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de 402.376 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Perte de l'exercice : 402.376 €
- Affecté en totalité en report à nouveau, qui avant affectation, est de -590.696 €
- Solde du report à nouveau après affectation : - 993.072 €.

3



X. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

XI. DEPENSES SOMPTUAIRES

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, telles que visées à l'article 39,4 du Code général des impôts, hormis les dépenses suivantes qui ont été réintégrées au résultat imposable :

- 15.255 € au titre des avantages personnels non déductibles ;
- 143 € au titre de la taxe sur les véhicules de société.

XII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport générale de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

XIII. SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Par décision des associés en date du 26 février 2015, la société ALTA GESTIONE a été nommée en qualité de Présidente pour une durée indéterminée en lieu et place de Monsieur Cyril CORRIA.

Il n'a donc pas lieu de renouveler son mandat.

XIV. REMUNERATION DU PRESIDENT

Le Président soumettra à ratification par les associés la rémunération versée au Président au titre de son mandat pour l'exercice clos le 31 mars 2024 d'un montant de 400.000 euros HT.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

ALTA GESTIONE

Présidente représentée par Monsieur Cyril Corria



4

3) Rapport du commissaire aux comptes sur les derniers comptes disponibles



Frank Bitbol
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

BLANCHISSERIE DE PARIS

Siège social : 16, avenue Arago – 91380 Chilly Mazarin
Société par actions simplifiée au capital de 251.283 euros
RCS 802 102 988 EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2024

21, place Jules Ferry - 92120 Montrouge
Téléphone-Fax : 01 57 63 90 41 - Portable : 06 19 99 40 70
Email : bitbol@bitbol.org - Site internet : www.bitbol.org
Siret : 408 118 586 00036 - TVA intracommunautaire fr 42 408 118 586

Inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris-Île de France
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles des Commissaires aux Comptes
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

BLANCHISSERIE DE PARIS

Siège social : 16 avenue Arago – 91380 Chilly Mazarin
Société par actions simplifiée au capital de 251.283 euros
RCS 802 102 988 EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 mars 2024

A l'assemblée générale de la société BLANCHISSERIE DE PARIS,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BLANCHISSERIE DE PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données relatives aux délais de paiements mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montrouge, le 13 septembre 2024

Le commissaire aux comptes



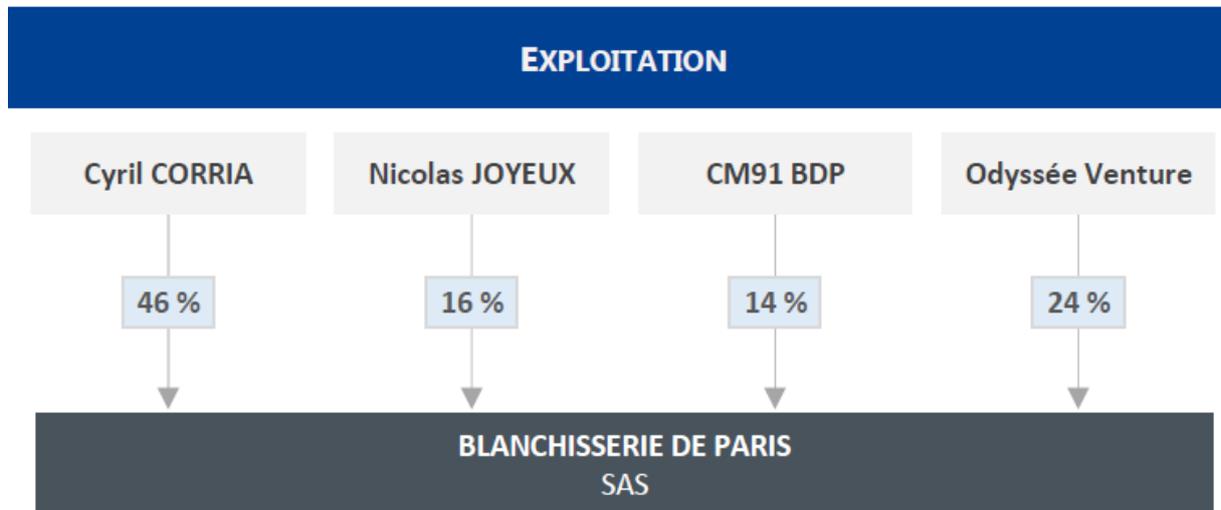
Frank BITBOL

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

4) Éléments prévisionnels du groupe

Business Plan (Blanchisserie de Paris) - en K€	réalisé	atterrissage	BP	BP	BP	BP
	mars-24	mars-25	mars-26	mars-27	mars-28	mars-29
Chiffre d'affaires	12 921	15 256	19 437	24 010	27 672	31 024
% du CA		18,07%	27,41%	23,52%	15,25%	12,11%
Achats & Consommations	-496	-614	-798	-1 152	-1 364	-1 563
Marge brute globale	12 425	14 642	18 639	22 858	26 308	29 461
% du CA	96,16%	95,98%	95,89%	95,20%	95,07%	94,96%
Autres achats et charges externes	-3 901	-4 608	-5 945	-6 401	-6 824	-7 286
Valeur ajoutée	8 524	10 034	12 694	16 457	19 484	22 175
% du CA	65,97%	65,77%	65,31%	68,54%	70,41%	71,48%
Subventions d'exploitation	8					
Impôts, taxes et versements assimilés	-165	-302	-374	-459	-521	-573
Frais de personnel	-6 464	-7 426	-9 429	-11 948	-13 573	-14 811
EBE	1 903	2 307	2 890	4 050	5 390	6 790
% du CA	14,73%	15,12%	14,87%	16,87%	19,48%	21,89%
Autres produits de gestion courante	519	141	0	0	0	0
Autres charges de gestion courante	-5	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	-405	0	0	0	0	0
Reprises sur amortis et prov, transf de chg	34	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements sur immos	-1 979	-2 168	-2 140	-2 454	-2 606	-2 940
Résultat d'exploitation	67	279	751	1 596	2 784	3 851
% du CA	0,52%	1,83%	3,86%	6,65%	10,06%	12,41%
Résultat financier	-231	-327	-490	-502	-508	-1 393
Résultat courant avant impôt	-164	-48	261	1 094	2 277	2 457
Résultat exceptionnel	-239	-874	0	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	0	0	0	-12	-319	-614
Résultat net	-403	-921	261	1 082	1 957	1 843
% du CA	N.A	N.A	1,34%	4,51%	7,07%	5,94%
BFR d'exploitation (k€)	-2 350	-652	-1 330	-1 854	-2 370	-2 842
Ratios financiers						
Capacité d'autofinancement (CAF)	1 947	1 247	2 401	3 536	4 563	4 783
Dettes financières (DF)	2 886	4 986	5 841	5 100	4 383	1 380
Trésorerie	1 697	263	1 553	1 634	2 433	1 511
Dettes financières nettes (DFN)	1 189	4 722	4 288	3 466	1 950	-131
Service de la dette (intérêts + principal)	847	1 053	1 237	996	936	4 067
Service de la dette (principal)	744	800	944	741	718	3 003
Flux de trésorerie disponibles (FCF)	1 918	-223	2 724	1 324	2 025	3 474
Fonds propres (FP)	166	4 244	4 505	5 587	7 544	9 387
Gearing (DFN/FP)	716%	111%	95%	62%	26%	-1%
Ratio de levier (DFN/EBE)	0,6	2,0	1,5	0,9	0,4	0,0
Ratio de couverture (CAF/Service de la dette)	2,3	1,2	1,9	3,6	4,9	1,2
Ratio de couverture (FCF/Service de la dette)	2,3	-0,2	2,2	1,3	2,2	0,9

5) Organigramme juridique du groupe Blanchisserie de Paris



6) Procès-Verbal du conseil d'administration autorisant l'émission obligataire

BLANCHISSERIE DE PARIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 251.283 euros
Siège social : 16 avenue Arago (91380) Chilly-Mazarin
RCS EVRY 802 102 988

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 18 JUILLET 2025

Procès-verbal

LES SOUSSIGNES :

- **Monsieur Cyril CORRIA**, né le 26 décembre 1973 à CHATENAY-MALABRY (92), demeurant 8 ruelle des Néfliers (91620) LA VILLE DU BOIS, de nationalité française,
Propriétaire de 115.000 actions
- **Monsieur Nicolas JOYEUX**, né le 4 mars 1986 à COURBEVOIE (92) demeurant 10 ter avenue de la République (91360) VILLEMORISSON-SUR-ORGE, de nationalité française,
Propriétaire de 40.000 actions
- **La société CM91 BDP**, société civile immobilière au capital de 1.500 euros, dont le siège social est situé 16 avenue Arago (91380) CHILLY-MAZARIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 829 946 854, représentée par son gérant, Monsieur Cyril CORRIA
Propriétaire de 35.886 actions
- **La société ODYSSEE VENTURE**, société par actions simplifiée au capital de 240.000 euros, dont le siège social est fixé 26 rue de Berri (75008) PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 425 130 937, elle-même représentée par Monsieur Sébastien SASSOLAS, en qualité de représentante des fonds d'investissement dénommés :
 - FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6
Propriétaire de 14.594 actions
 - FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°7
Propriétaire de 27.533 actions
 - FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°8
Propriétaire de 8.355 actions
 - FIP UFF MULTICROISSANCE N°3
Propriétaire de 1.611 actions
 - FCPR ODYSSEE ACTIONS
Propriétaire de 4.278 actions
 - FCPR ODYSSEE ACTIONS N°2
Propriétaire de 4.278 actions

NS SS GB
CC

Il est précisé que ces fonds ont également la qualité d'*obligataires*, et interviennent aussi aux présentes en cette qualité.

En présence de

- La société **VATEL DIRECT**, société par actions simplifiée au capital de 200.000 €, dont le siège social est sis 24 rue de Clichy (75009) PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 814 648 119 et représentée par son Président, Monsieur François GERBER, régulièrement avertie de l'ordre du jour des décisions ; elle intervient aux présentes en qualité d'*obligataire* ;
- La société **ALTA GESTIONNE**, société par actions simplifiée au capital de 44.500 €, dont le siège social est situé 8 ruelle des Néfliers (91620) LA VILLE-DU-BOIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 809 559 354, représentée par son gérant, Monsieur Cyril CORRIA et Présidente de la société BLANCHISSERIE DE PARIS ;
- Du **Comité social et économique**, pris en la personne de Monsieur Guillaume BOINOT, régulièrement averti de l'ordre du jour des décisions et intervenant aux présentes.

En l'absence du Commissaire aux comptes, Monsieur Franck BITBOL, régulièrement averti de l'ordre du jour des décisions et n'ayant formulé aucune réserve concernant leur adoption.

ORDRE DU JOUR

- Autorisation d'emprunter auprès d'établissements de crédit,
- Décision d'émission d'un emprunt obligataire d'un montant d'1.500.000 € (un million cinq cent mille euros)
- Suppression du droit préférentiel de souscription.

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- De la Lettre d'offre confirmatoire en date du 20 juin 2025,
- Du projet de contrat d'émission d'obligation convertibles,
- Des rapports spéciaux du Commissaire aux comptes en application des articles L 225-135 et suivants du Code de commerce, et L 228-91 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

Autorisation d'emprunter

Il est rappelé aux Associés que par Lettre d'offre confirmatoire en date du 20 juin 2025, la société BLANCHISSERIE DE PARIS a confirmé son intention de procéder à l'acquisition de la totalité des titres de la société LA CIBLE

SS GB
NT CC

A cet effet, les Associés **confèrent** tous pouvoirs à la société ALTA GESTIONNE, Présidente, pour signer tous actes, percevoir toutes sommes, accorder les garanties demandées et généralement faire le nécessaire.

DEUXIEME DECISION

Emission d'un emprunt obligataire

Les Associés, connaissance prise des rapports du Commissaire aux comptes et du projet de contrat d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») d'un montant maximal de 1.500.000 € (un million cinq cent mille euros),

Approuvent :

- L'émission d'un emprunt obligataire d'un montant global de 1.500.000 € (un million cinq cent mille euros) par voie d'émission 1.500.000 (un million cinq cents) obligations d'une valeur nominale d'1 € (un euro chacune, convertible en actions ordinaires, dont les caractéristiques sont déterminées dans le Contrat d'émission des OCA figurant en Annexe 1, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- L'adoption des termes et conditions des OCA stipulés dans le Contrat d'émission des OCA, figurant en Annexe du présent procès-verbal (Annexe 1) ;

Décident que la souscription des OCA sera reçue à compter de ce jour, jusqu'au 31 août 2025, inclus contre versements correspondants déposé sur le compte bancaire de la Société,

SS GB
NJ CC

Décident que les OCA devront, lors de leur souscription, être intégralement libérées pour la totalité du prix de souscription, par virement, dans les conditions prévues par la loi et le Contrat d'émission des OCA,

Consentent au Président tous pouvoirs pour recueillir les souscriptions, recevoir les versements, prendre toutes mesures utiles, notamment toutes modifications statutaires au titre de la souscription et de la libération des OCA qui ne serait pas réalisées le jour des présentes délibérations, et plus généralement pour permettre la souscription et la libération intégrales des OCA,

Preennent acte de ce que la présente émission emporte, le cas échéant :

(i) autorisation en faveur du Président de la Société ou de tout organe qui lui aura été substitué de prendre acte de la réalisation définitive de l'augmentation de capital social du seul fait de la conversion de tout ou partie des OCA, dans les conditions prévues par les dispositions de l'article L.225-149 alinéa 2 du Code de commerce et le Contrat d'émission des OCA,

(ii) modifier les statuts de la Société en conséquence,

Décident que le cas échéant, les actions ordinaires nouvelles qui seront émises lors de la conversion des OCA seront créées jouissance courant et inscrites en compte le jour de leur émission,

Décident que les actions ordinaires nouvelles qui seront émises en cas conversion des OCA seront, dès leur création, immédiatement et entièrement assimilées aux actions ordinaires anciennes et soumises à toutes les dispositions des statuts relatives aux actions ordinaires et aux décisions de la collectivité des associés.

TROISIEME DECISION

Termes et conditions de l'émission de l'emprunt obligataire

Les Associés, connaissance prise des rapports du Commissaire aux comptes et du projet de contrat d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») d'un montant maximal de 1.500.000 € (un million cinq cent mille euros),

Approuvent les conditions et modalités de l'emprunt obligataire par voie d'émission d'1.500.000 (un million cinq cents) OCA ci-annexée (Annexe 1) et dont les caractéristiques sont ici rappelées :

Montant de l'émission : 1.500.000 €

Nombre d'obligations émises : 1.500.000

Prix d'émission : 1 €

Intérêt annuel fixe : le taux des intérêts versés est fixé au taux fixe de 8,5 % (huit et demi pour cent) par an

Prime de non-conversion : taux de 0,1% l'an

Date d'échéance : août 2030

Parité de conversion : le nombre d'actions nouvelles émises par voie de conversion au profit du souscripteur sera déterminé comme suit : montant à convertir / prix de conversion des OCA = actions nouvelles, étant précisé que le prix de conversion des OCA est fixé au prix unitaire de 57,95 € (cinquante sept euros et quatre-vingt-quinze centimes) par action ordinaire de la société, correspondant à une valorisation globale de 14.561.849,85 € (quatorze millions cinq cents soixante-et-un mille huit cent quarante-neuf euros et quatre-vingt-cinq centimes)

GF
NJ cu

Confirmer tous pouvoirs à son président, la société ALTA GESTIONE, représentée par M. Cyril CORRIA, à l'effet de signer ledit contrat au nom et pour le compte de la Société.

QUATRIEME DECISION

Suppression du droit préférentiel de souscription aux OCA

Les Associés, connaissance prise des rapports du Commissaire aux comptes et du projet de contrat d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») d'un montant maximal de 1.500.000 € (un million cinq cent mille euros),

décident conformément aux dispositions des articles L. 225-135 et L. 225-138 du Code de commerce, en conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux associés par l'article L. 225-132 du Code de commerce et d'attribuer le droit de souscription aux 1.500.000 OCA au profit de :

- **La société VATEL DIRECT**, société par actions simplifiée au capital de 200.000 €, dont le siège social est sis 24 rue de Clichy (75009) PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 814 648 119.

CINQUIEME DECISION

Augmentation de capital réservée aux salariés & suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés

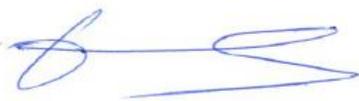
Les Associés, connaissance prise des rapports du Commissaire aux comptes et du projet de contrat d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») d'un montant maximal de 1.500.000 € (un million cinq cent mille euros),

statuant conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de Commerce issues de l'article 29 de la loi n°2001-152 du 19 février 2001, L. 225-138 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail,

décident de ne pas réserver la souscription de l'augmentation de capital visée à la décision qui précède aux salariés de la Société, et en particulier, aux adhérents à un plan d'épargne tel que prévu aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail qui serait ouvert aux salariés de la Société.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés, les obligataires et le Président.

➤ **LES ASSOCIES**

<p>Monsieur Cyril CORRIA</p> 	<p>Monsieur Nicolas JOYEUX</p> 
---	--

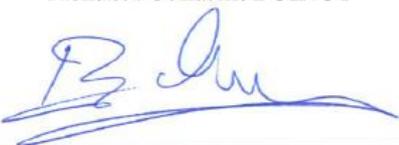
SS GB
NS CL

<p>La société CM91BDP</p> 	<p>La société ODYSEE VENTURE</p> 
---	---

➤ LES OBLIGATAIRES

<p>La société ODYSEE VENTURE</p> 	
--	--

➤ LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

<p>Monsieur Guillaume BOINOT</p> 

➤ LE PRESIDENT

<p>La société ALTA GESTIONNE</p> 
--

JS GB
NS A



NOUS CONTACTER :

Mail : contact@vateldirect.com

Téléphone : 01 40 15 61 77

PLATEFORME ENGAGÉE SUR LA
CHARTRE DE DÉONTOLOGIE FPF

MEMBRE 2024



www.vateldirect.com

SAS VATEL DIRECT – 24 RUE DE CLICHY, 75009 PARIS – RCS Paris 814 648 119

VATEL DIRECT, prestataire de services de financement participatif enregistré à l'AMF sous le numéro FP-2023-36